
◀ CAPA CERTIFIÉ-E-S DU 15 JANVIER 2018 ▶

DÉCLARATION LIMINAIRE DE SUD ÉDUCATION 59/62

Mesdames, Messieurs, membres de cette CAPA,

L'ordre du jour de cette CAPA traite du tableau d'avancement : les revendications de SUD éducation 59/62 sur ce sujet sont toujours les mêmes et la réforme sur l'évaluation des enseignant-e-s, via le protocole PPCR, n'y répond pas, bien au contraire. Nos craintes exprimées lors du projet se confirment :

Le PPCR et ses déclinaisons s'inscrivent ainsi dans la continuité des réformes des missions et des obligations réglementaires de service des enseignant-e-s du premier et du second degrés, qui imposent toujours plus de tâches et de missions sans réduction du temps d'enseignement. Le but est de museler les enseignant-e-s et de les assujettir à un mode de management qui a pour seul but de les faire taire.

Les quatre « rendez-vous de carrière » qui sont institués commencent par une inspection en classe, suivis d'un entretien avec l'inspecteur/trice au cours duquel se fait un retour sur l'inspection.

Dans le cadre de « l'accompagnement », et

indépendamment des entretiens à intervalles réguliers avec le ou la chef-fe d'établissement, un deuxième entretien a lieu entre l'enseignant-e et son ou sa chef-fe d'établissement dans un délai maximal de six semaines après l'inspection.

Le ou la chef-fe d'établissement voit donc son rôle renforcé dans l'évaluation de ses subordonné-e-s. Il/elle devient un-e manager de la carrière des enseignant-e-s, et vient s'immiscer dans leurs pratiques pédagogiques.

SUD éducation combattait les inspections et l'ancienne forme de l'évaluation. Mais nous considérons que les nouvelles modalités vont encore accentuer le pouvoir des IEN et chef-fe-s d'établissement.

Cette nouvelle évaluation est encore plus opaque que l'ancienne. Sans grille de référence selon l'échelon, les possibilités de recours en CAP (Commission administrative paritaire) sont réduites et l'arbitraire encore plus grand, même si cette année le recours aux notes est encore de mise.

Pour SUD éducation, la mise en place d'une « classe exceptionnelle » vient élargir encore l'écart de rémunération entre un-e débutant-e et un-e enseignant-e « méritant-e » en fin de carrière. Pour l'ensemble des enseignant-e-s, l'écart entre l'échelon le plus faible et le plus élevé était de 434 points d'indice l'an dernier, il sera en 2020 de 582. La classe exceptionnelle est réservée à 10 % des enseignant-e-s, 8 % pour celles et ceux qui auront des fonctions ou des missions particulières et 2 % pour les plus « méritant-e-s ».

De plus les augmentations salariales qui accompagnaient ce processus, bien trop minces au regard des trop faibles revalorisations depuis des dizaines d'années sont réduites à néant avec l'augmentation de la CSG décidée par le gouvernement ou le report de la mise en place des nouvelles grilles d'un an.

Bref, alors que certaines organisations syndicales se félicitent encore de cette réforme, SUD éducation réaffirme que la seule solution est la déconnexion complète entre l'évaluation purement formative et coopérative et l'évolution des carrières et des rémunérations qui doit être la même pour tou-te-s.

SUD éducation milite pour une réduction du temps de service des enseignant-e-s devant élèves pour permettre la concertation des équipes et les échanges pédagogiques entre collègues.

SUD éducation revendique une nette revalorisation surtout pour les bas salaires.

Enfin, nous terminerons cette déclaration avec un point sur le contexte global des réformes en cours :

- Le plan étudiant est une remise en cause du libre accès à l'enseignement supérieur. Il introduit purement et simplement la sélection à l'entrée à l'université, ce qui ne répond pas à la problématique du manque de place dans le supérieur.
- La réforme du lycée qui est en préparation va aussi vers une accentuation du tri social, avec une réduction des horaires d'enseignement conséquente, austérité oblige...

Le nouveau lycée , le nouveau baccalauréat , le plan étudiant sont dans la droite ligne de toute la politique néolibérale de ce gouvernement et des précédents : réduction de la dépense publique, destruction de tous les cadres collectifs, augmentation des inégalités.

SUD éducation appelle donc les personnels à se réunir afin de discuter des modalités d'actions pour le retrait des projets de réforme du bac, du lycée, du premier cycle universitaire et du Plan étudiants qui constituent un recul sans précédents.